

La Jonchère Saint-Maurice



Lettre d'information
du Conseil Municipal
n° 5 - JANVIER 2022



Connectez-vous à Panneau Pocket

Depuis septembre, 251 abonnés à cette application suivent les actualités de la commune.

Cet outil permet d'informer les abonnés en temps réel (travaux, alertes météo...) mais aussi sur les événements se déroulant sur notre commune (animations, séances de cinéma, etc...). Cet outil permet de relayer également les infos émanant de la communauté de communes, de la Gendarmerie.

Rejoignez les abonnés, voici comment faire : // vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play. Ensuite il suffit de chercher "La Jonchère Saint Maurice" et cliquer sur l'icône "cœur" pour recevoir les notifications à chaque nouvel événement.

Vous êtes artisan, commerçant, responsable d'association, cet outil est aussi un moyen de communication fait pour vous. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.



Élections 2022

- **Présidentielles les 10 et 14 avril 2022**
- **Législatives les 12 et 19 juin 2022**

Inscrivez-vous sur les listes électorales à la mairie avant fin février 2022.

Chères Jonchéroises, Chers Jonchérois,

À l'heure où ces lignes sont écrites, la situation sanitaire est loin d'être sous contrôle. Certains événements ne pourront encore se tenir, à l'instar des vœux de la municipalité qui malgré l'envie de vous retrouver et de partager un chaleureux moment ne seront pas organisés.

Nous connaissons une cinquième vague, fulgurante qui met de nouveau à mal les services hospitaliers, et bien entendu tous les autres acteurs de la chaîne de soins. En juillet, dans l'édito du journal communal, j'évoquais une lumière qui pointait au bout du sombre tunnel de la pandémie. Malheureusement cette lueur s'est vite obscurcie et nous sommes entrés depuis dans la phase « delta » puis « omicron ». Une moyenne de 250 000 cas positifs par jour, des chiffres en progression alarmante ; hospitalisations, admissions en réanimation, tous les chiffres s'affolent.

Vaccination, pas de vaccination, chacun prend ses responsabilités ; le débat crispe et divise, pourtant le constat est là, entre 70 et 80 % des malades du COVID qui décèdent, ou qui se trouvent en réanimation, sont non vaccinés. Les prochaines semaines risquent d'être difficiles à tous les niveaux. Il est très difficile de trouver les mots à la hauteur des engagements de chacun des personnels engagés dans cette lutte contre le COVID, je veux néanmoins, au nom de notre collectivité, leur exprimer ici notre plus profond respect, bien entendu les assurer de notre soutien.

Malgré ce contexte anxiogène, nous devons entrer dans 2022 avec optimisme en espérant que la pandémie impacte moins nos vies ces prochains mois ; que cette année soit un temps démocratique de qualité et surtout qu'elle se caractérise par le souci du commun et de la collectivité.

J'espère que vous rencontrez dans votre vie personnelle et professionnelle des conditions favorables malgré le contexte. Continuons à cultiver ce bonheur de vivre ensemble !

Mesdames, Messieurs, je vous réitère mes vœux de santé, d'épanouissement pour cette nouvelle année qui s'annonce ! Excellente année 2022 à tous !

Sincèrement vôtre !
Jean-Marie HORRY

Directeur de publication :
Jean-Marie HORRY

Rédaction :
La commission communication

Conception : damedecarreau.fr

Impression et distribution :
la municipalité de la Jonchère

www.jonchere-saint-maurice.fr

N'hésitez pas à le consulter ou (notamment pour les associations ou les commerçants) à nous faire passer des informations pour l'alimenter.

Voir la rubrique « actualités » !

Mairie 14 rue de Limoges
87340 LA-JONCHÈRE-ST-AURICE
Tél. 05 55 39 80 18
mairiedelajonchere@wanadoo.fr

Horaires :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
9h à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 9h à 12h

Vie communale // manifestations

Un engagement de chacun

Nous avons, durant toute l'année adapté les différents protocoles sanitaires, cela a été particulièrement contraignant pour la vie de notre école, que cela soit dans l'enceinte scolaire mais également dans les espaces périscolaires, cantine et garderie. Je veux souligner le **professionnalisme, l'engagement de chaque acteur, professeurs des écoles, agents municipaux, assistantes de vie scolaire, tous solidairement ont assuré la continuité du service.**

Une dynamique positive

Vous découvrirez à la lecture de ce journal communal que notre école connaît un maintien de son effectif, ce qui constitue une bonne nouvelle. Cela conforte un constat, **notre commune progresse en population et se rajeunit.** Les derniers chiffres montrent qu'une évolution de + 2,6 % de la population au sein de notre commune s'est faite sur les 6 dernières années. Cette tendance se confirme avec les derniers chiffres fournis tous les ans par l'INSEE : plus 17 habitants pour 2021 par rapport à 2020.

Dans son édition du 31 décembre dernier, le Populaire du Centre présentait une enquête sur les chiffres du recensement 2019 en Haute-Vienne, cette présentation montre malheureusement, à contrario une nouvelle baisse de la population départementale. **Peu de communes rurales connaissent une démographie positive, faire partie de ces collectivités est encourageant pour l'avenir mais constitue à la fois un challenge : conserver cette dynamique.** Des atouts, notre commune en dispose, cadre de vie, bon réseau routier, point d'arrêt SNCF, services divers, commerces essentiels, maison médicale pluridisciplinaire, pharmacie, école... et puis depuis plusieurs mois la fibre optique disponible sur la commune.

Oui mais !

Notre talon d'Achille est la disponibilité de terrains ouverts à la construction.

Lors de l'élaboration du plan local d'urbanisme deux secteurs ont été retenus pour accueillir des constructions neuves, une orientation d'aménagement et de programmation a été définie mais à ce jour nous ne sommes pas en mesure de respecter son schéma. En effet ces schémas, pour respecter la loi incluent la construction de logements sociaux. Or nous n'avons pas de porteur de projet pour cette réalisation et notre commune peut difficilement supporter cet investissement sans que cela soit au détriment d'autres projets qui nous apparaissent essentiels. Depuis 2017, date de l'adoption de notre plan local d'urbanisme, nous avons au fil de l'instruction de dossiers (Permis de construire, permis d'agrandissement, pose de panneaux photovoltaïques, etc.) constaté que certaines clauses ou dispositions de notre règlement d'urbanisme engendraient des refus, des complications, c'est pourquoi il est envisagé d'adapter, de réviser ce document. Cela constituera une priorité pour 2022.

Pour 2022...

L'autre dossier qui sera au cœur des travaux du Conseil Municipal c'est celui qui concerne **l'agrandissement de la maison de santé pluridisciplinaire.** Ce dossier a déjà été abordé, travaillé, l'étude de faisabilité est terminée. Plusieurs échanges ont déjà eu lieu, avec les professionnels de santé, mais également avec les différentes autorités (Agence Régionale de Santé, Conseil Régional, Conseil Départemental, État). Ce projet ne pourra se réaliser que si tous les acteurs, potentiels financeurs, confirment leur adhésion au projet ; le scénario de 2013, réalisation sans subvention, n'est pas envisageable et aura pour conséquence l'arrêt du projet.

A découvrir dans ce journal, un **point précis des travaux** qui vont se réaliser durant l'année. Nous avons ouvert un certain nombre de dossiers pour des projets de sécurisation de la circulation, notamment pour la gestion de la vitesse dans le centre bourg. Les études ont été confiées à l'agence technique départementale (service d'ingénierie mis à la disposition des communes par le département). Nous sommes en attente des propositions. Un autre dossier est également ouvert, il s'agit de la **mise en conformité du plan d'eau et de sa vidange**, différé depuis plusieurs années nous devons désormais passer à l'acte. Nous développerons ce sujet dans le prochain journal d'information, l'étude en cours nous fournira les éléments du projet.

L'élaboration du prochain budget se devra d'être la plus vertueuse possible dans la perspective des prochains investissements lourds à venir. Bien que les dotations d'État, pour ce qui concerne notre collectivité, aient progressé depuis plusieurs années il n'en demeure pas moins qu'il nous est de plus en plus compliqué de maîtriser les charges courantes de fonctionnement.

Sommaire

Vie communale..... p3-8

- P3 Téléthon
- P3 Le Singletracks Bike park
- P4 Cérémonie du 11 novembre
- P4 Com Com ELAN, Pimms mobile
- P4 Distribution bacs à ordures ménagères
- P4 Collecte encombrants 2022
- P4 Le service national universel
- P5 100 ans M. Kieffer
- P5 Randonnée : Chemin des villages
- P5 Boîtes à livres
- P5 Recensement
- P5 État-civil
- P6 Rétrospectives sportives 2021
- P6 Agenda à venir
- P7 Le Cinoch' a repris du service
- P8 Noël à La Jonchère
- P8 Concours des maisons fleuries

Enfance..... p9-10

- P9 Noël (cadeaux, spectacle, repas)
- P9 Effectifs
- P9 ALSH Croc'Loisirs
- P10 Service civique bibliothèque

Vie communale..... p10-12

- P10 Point travaux
- P11 Dématérialisation urbanisme

Services/commerces p12

- P12 Boulangerie, Vival, Esthéticienne, Funérarium, Hypnothérapeute

Fiscalité communale

Le choix fait pour 2021 de baisser les taux d'imposition du foncier bâti et non bâti s'est traduit par une diminution de près de 15 000 € de revenus pour la commune. Cette décision se fondait sur le transfert de la compétence voirie (hors voirie du centre bourg) à la communauté de communes. Le principe : les coûts de réfection de cette voirie n'étant plus à la charge de la commune, nous réduisons la charge de ce poste. Pour information, sur les deux dernières années il a été réalisé par la communauté de communes plus de 75 000 € de travaux de réfection et d'entretien. Sur le fond cette décision était légitime, mais sans avoir les éléments comptables définitifs du budget 2021, force est de constater que les coûts de certains postes ont connu une inflation significative. Les mesures sanitaires avec toute la cohorte de protocoles ont à elles seules pesé sur le budget tant sur le poste frais de personnel, pour le fonctionnement de l'école que sur les charges courantes sur le poste « produits d'entretien, accessoires ». La commune n'a pas échappé, comme tous les foyers, à la hausse des tarifs de l'électricité, des combustibles et des carburants. 2022, ne semble pas être partie pour voir s'infléchir la hausse des prix, **c'est donc vers la rationalisation, les économies que nous devrions arriver à maîtriser le budget.**

Masqués mais toujours motivés pour réussir la fête du Téléthon

« Village phare » pour l'édition 2021, La Jonchère-Saint-Maurice a renoué avec la fête du Téléthon malgré la crise sanitaire. Soutenus par les associations et la municipalité, nos concitoyens ont contribué à la réussite de cette campagne de dons qui s'est échelonnée pendant plusieurs semaines, avec 2 143 euros remis à la coordination départementale de l'AFM-Téléthon. Merci à toutes et à tous pour votre générosité qui permet une fois de plus de poursuivre la recherche contre les myopathies et les maladies rares et de remporter de nouvelles victoires de la médecine et de la recherche contre ces maladies.

Les associations partenaires n'ont pas manqué d'imagination, notamment en éclairant un cœur géant se transformant en lettre « L » des mots croisés « TELETHON » et « LA JONCHERE ». La pluie n'a pas arrêté la vingtaine de bénévoles qui se sont retrouvés au stade pour réaliser ce nouveau challenge : réaliser une petite vidéo avec un drone montrant notre enthousiasme et notre énergie pour continuer l'aventure. La solidarité des associations était au rendez-vous le samedi 4 décembre. Nous tenons à les remercier car elles ont contribué à la réussite de cette belle collecte. L'association pour le développement et l'animation de La Jonchère (ADAJ) et les commerçants associés - la boucherie Lacheny, la boulangerie pâtisserie des Joncs, la pizzeria La Fontana, Duo Coiff, l'épicerie Vival, la pharmacie Duquerroy, le tabac-presse l'Arboretum, le SUPER U Ambazac - pour leurs gestes

solidaires et les boîtes de collectes, la préparation de plus de 60 plats à emporter de «bœuf bourguignon», la buvette et les jeux de pesée d'une œuvre d'art et de pesée d'un chapelet de boudins aux châtaignes ! L'Amicale des sapeurs-pompiers pour les baptêmes sur route en camion de secours et les barbes à papa ; l'accueil de loisirs Croc'Loisirs pour le superbe stand éclairé de lanternes et de bougies confectionnées par les enfants ; l'Amicale du troisième âge et la Retraite sportive pour les délicieuses pâtisseries et les bouquets de roses ; l'association Pierres et Arbres pour les brochures sur l'arboretum et le patrimoine local ; l'association le Cinoch' pour les crêpes salées ou sucrées, les popcorn et les affiches de cinéma ; les associations les Loupiots (parents d'élèves), Singletracks (descente en VTT) et l'ASLJSM (football) pour leur soutien logistique et solidaire.



Dans la continuité de cet élan de solidarité, un stand spécialement aménagé pour le Téléthon a connu un beau succès lors du marché de Noël du 19 décembre avec la vente de bougies, d'affiches de cinéma et de barbes à papa ; le Cinoch' propose tout au long de l'année 2022 des petites et des grandes affiches de cinéma ; la collecte des téléphones portables usagés se poursuit au secrétariat de la mairie de La Jonchère. Le rendez-vous est pris pour la 36^e édition 2022.

Des bénévoles de chaque association tous solidaires pour la réussite du Téléthon, présents à la salle des fêtes de La Jonchère ; de gauche à droite : Evelyne (ADAJ), Sandrine (ALSH Croc'Loisirs), Mathilde (Amicale des sapeurs-pompiers), Josette (Amicale du troisième âge), Martine (Association Pierres et Arbres), Madeleine (Association la Retraite sportive), Claudie (ADAJ) et Denis (Association le Cinoch')

Au Singletracks Bike Park

Tous les mercredis après-midi c'est : « Singletracks School »

« Singletracks School » c'est une école VTT dédiée aux jeunes de 9 à 18 ans qui souhaitent s'amuser et se perfectionner (un moment d'échange et de partage sur un site exceptionnel).

L'école est aujourd'hui encadrée par :

- M. Johann Lengrand : Co-Gérant, Entraîneur et Moniteur du Bike Park
- M. Stanislas Robert : Shaper, Rider et employé polyvalent

L'école se déroule tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00

(hors périodes de vacances scolaires), sur réservation (dans la limite de 16 jeunes) => séance facturée à 15 euros.

Au programme :

Apprendre et se perfectionner au niveau technique : "Mieux faire du vélo, se protéger et protéger les autres", "Maîtriser les techniques de pilotage", "Maîtriser les sauts et la descente", Gérer ses émotions et gagner en performance.

Mais aussi apprendre/comprendre : à se connaître (soi et les autres), "le bien vivre ensemble" (école de la vie), le respect, la bienveillance, la différence, le sport-santé, le dépassement de soi, la maîtrise de soi et de son vélo, le partage.

Nos cours, avant tout collectifs, sont aussi individualisés en fonction des attentes et des besoins de chaque jeune.

Afin de te rendre compte par toi-même je t'invite à nous contacter pour une **séance d'essai gratuite !**

Tu trouveras nos coordonnées sur notre site internet : singletracks-bike-park.com Alors tu viens quand ?



Cérémonie du 11 novembre

Entre deux restrictions sanitaires, la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a pu avoir lieu dans des conditions normales. En présence des élus de la commune, des sapeurs-pompiers de notre centre de secours et d'habitants, au nom de la commune le Maire a déposé une gerbe au monument aux morts et a donné lecture du discours de la Ministre, quant aux enfants de notre école ils ont lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants et ont chanté la Marseillaise.



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS INFORME

- VOUS ÊTES :**
- copropriétaire
 - propriétaire occupant
 - propriétaire bailleur
 - un syndic de copropriété
 - TPE-PME

ET VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES.

FAIRE, c'est un service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique.

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE qui vous accompagnera dans votre projet.

J'appelle un conseiller :

ou je vais sur le site : www.faire.gouv.fr



0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez également prendre contact avec votre MAIRIE.



PIMMS
POINT INFORMATION MEDIATION MULTI SERVICES

MOBILE



=> **Accompagnement dans vos démarches administratives.**

=> **Explication de documents, courriers...**

=> **Demandes préfecture (permis, carte grise)**

=> **Orientation vers les structures adaptées.**

=> **Offre de service partenaires**

Le PIMMS Mobile arrive dans vos communes !!!!!

Pour toutes informations sur nos jours et horaires de présence, renseignez-vous auprès de votre mairie ou contactez-nous ou :

06 35 25 85 59

Mail : ambazac@pimms.org

Facebook : www.facebook.com/pimmsambazac.org/



Distribution des bacs à ordures ménagères

À compter du 24 janvier prochain pour les résidents permanents de la commune.

Cette distribution est assurée par les agents de la communauté de communes.

Merci de leur faire le meilleur accueil.

Pour tout renseignement, veuillez composer le 05 44 21 44 23. Infos sur le site : www.elan87.fr

240 HEURES

C'est le temps en 2021 consacré à maintenir, au mieux, la commune propre.

- **Gestion des éco-points et évacuation à la déchèterie,**
- **Gestion des poubelles de l'espace public,**
- **Gestion des containers ordures ménagères non conformes, non ramassés.**



Collectes encombrants 2022

LE 8 MARS ET LE 8 SEPTEMBRE

Inscription auprès du secrétariat de mairie. Lors de l'inscription il vous sera demandé le volume estimé et la composition des objets à évacuer.

Service national universel

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

Informations et inscription snu.gouv.fr





Recensement

Le recensement prévu à l'origine en 2021 a été reporté à cette année. Il aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

Les 2 agents recenseurs recrutés par la commune sont Mathilde GUICHON et Elisabeth RAMEAU. Ces 2 personnes passeront chez tous les habitants de la commune, nous espérons que vous leur réserverez le meilleur accueil.

Bien évidemment, elles sont tenues au secret professionnel.

L'INSEE incite tous les habitants à compléter les fichiers par internet. Les agents recenseurs sont à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

Nous rappelons l'importance du recensement qui sert de référence dans de nombreux domaines et notamment l'attribution de la dotation financière de l'État pour notre commune.

Randonnée

Le « chemin des villages » est officiellement inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) depuis novembre 2021. Nous n'avons plus qu'à attendre les beaux jours et une révision du balisage et de la signalétique pour pouvoir parcourir les 14 kilomètres de randonnée qui font le tour de notre commune en connectant les villages.

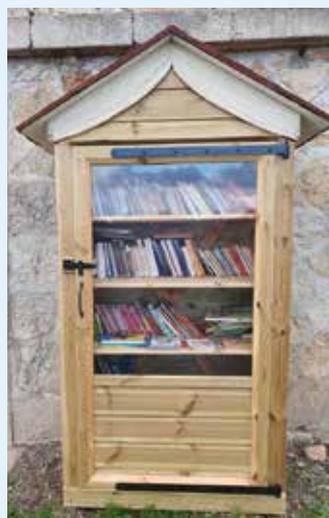
A l'entrée de l'arboretum



Un centenaire dans notre commune

Depuis le 17 décembre, notre commune compte parmi ses habitants un centenaire.

Le maire, Jean Marie Horry accompagné de Gérard Dumont conseiller municipal, a rendu visite à Monsieur René KIEFFER pour lui souhaiter son anniversaire ; ils lui ont remis un cadeau au nom de la Commune. Ce fut un bon moment d'échanges et d'émotions.



Boîtes à Livres

Notre commune possède désormais 2 boîtes à livres.

La première, à l'initiative des gérants du VIVAL, est installée devant le magasin.

La deuxième, réalisée par les membres de l'association « Les Loupiots », association de parents d'élèves, est installée à côté de la garderie au Presbytère.

État-civil

Naissances

Lenny André PAROT, né le 11 juin 2021 à Limoges

Lilou PELLETAN, née le 4 juillet 2021 à Limoges

Michaël Jean DEMOULIN, né le 2 septembre 2021 à Limoges

Yanis FLACASSIER, né le 23 septembre 2021 à Limoges

Mariage

Valérie Marie Catherine FOUSSAT et Hoby RALIRAVAKA, le 10 juillet 2021

Elodie GOINAUD et Clément Yves Marcel BOUTANT, le 7 août 2021

Armelle LYRAUD et Jérémy Frédéric DUCCESCHI, le 14 août 2021

Murielle Andrée Anthonine BLAIN et Stéphane Marcel Raymond BOUARD, le 23 octobre 2021

Décès

Jean-Marie François NOZIERE, décédé le 16 décembre 2021 à La Jonchère Saint-Maurice

Geneviève DAMICO, veuve LATHOUMETIE, décédée le 19 décembre 2021 à Saint-Léonard de Noblat

Rétrospectives sportives 2021

Voici un petit aperçu des événements sportifs et assimilés, organisés à La Jonchère en 2021.



samedi 13 mars

Course cycliste élite nationale
Le Poinçonnet (36) - Panazol



samedi 13 mars

Ouverture de la pêche
à l'étang de La Jonchère
(AAPPMA la Gaule Folichonne)



vendredi 26 mars

Plantations projet Haiecolier
en partenariat avec
l'ACCA de La Jonchère



samedi 15 mai 2021

Médaille d'argent du Ministère
de la Jeunesse et des Sports
décernée à Jacky Beillot
salle du Mont Gerbassou à Ambazac



dimanche 26 juin

Tournois de foot à six
de l'ASLJSM87
Reprise du championnat
départemental en septembre



dimanche 11 juillet

Montée du Kao : trails de 54 - 22 et 13 km,
marche nordique et randonnée pédestre,
organisés par les Godasses Ambazacoises



**samedi 24 juillet
et samedi 14 août**

Concours de pétanque
organisés par l'Amicale bouliste



mardi 17 août

54^e Tour du Limousin
1^{er} étape :
Isle - Sainte Feyre (23)



dimanche 19 septembre

Trophée des Monts d'Ambazac
organisé par
l'Elan Cycliste Ambazac



A vos agendas :

• Dimanche 8 mai

de 9h à 17h30, salle des fêtes, maison des associations,

Huitième printemps du livre

organisé par l'ADAJ, thème : « Limousine », - entrée libre -

Plus de vingt auteurs et éditeurs en dédicace, marraine de la manifestation Marie-France Houdart, Occas'livres, concours et exposition photos sur le thème « Limousine » (concours ouvert jusqu'au 1^{er} mai).

- 10h dictée,
- 11h soupe de lecture,
- 14h30 conférence,
- 16h slam de Fabrice Garcia-Carpintero,
- 16h30 spectacle pour enfants animé par le clown Bigoudi,
- 17h remise du prix Marie-France Houdart.



• Dimanche 8 mai

de 8h30 à 12h30, place de l'Église,
Marché aux fleurs et aux plants,
organisé par l'association les Loupiots
et la Coopérative scolaire

• **Samedi 14 mai**

à 20h, *salle des fêtes de La Jonchère*,
Tremplin musical 4 groupes locaux,
concert en live, jury
organisé par l'association Festi'Zac.

• **Mardi 21 juin**

Fête de la Musique
(programme à venir)

• **Vendredi 1er juillet**

à partir de 16h *au stade*,
Kermesse de l'École
organisée par l'association les Loupiots

• **Du samedi 2 au dimanche 10 juillet**

salle des fêtes de La Jonchère,
Exposition de l'atelier de peinture,
organisée par l'ADAJ

• **Dimanche 10 juillet**

Course nature « La Montée du Kao »
organisée par l'association les Godasses
Ambazacoises, trails multiniveaux,
marche nordique, randonnée

• **Du jeudi 21 juillet au lundi 15 août**

Exposition artisanale
à la *salle des fêtes de La Jonchère*
organisée par l'ADAJ

• **Jeudi 21 juillet**

Concours de pétanque en triplette
(vétérans, concours fédéral),
organisée par l'amicale bouliste de La
Jonchère

• **Samedi 23 juillet**

1^{er} Marché nocturne d'été
organisé par l'ADAJ

• **Dimanche 24 juillet**

10h Concours de pétanque en triplette,
organisé par l'amicale bouliste

• **Samedi 6 août**

2^e Marché nocturne d'été
organisé par l'ADAJ

• **Samedi 22 octobre**

Foire d'automne
organisée par l'ADAJ

• **Dimanche 18 décembre**

Marché de Noël
organisé par l'ADAJ

*Cet agenda est susceptible d'évoluer,
retrouvez l'actualité des associations
sur notre site.*

Le Cinoch' a repris du service

Les bénévoles de l'association le Cinoch' ont repris le chemin des salles de projection de Saint-Sulpice-Laurière et de La Jonchère-Saint-Maurice depuis le mois d'octobre.

En partenariat avec l'association Ciné-Plus-en-Limousin, trois séances par mois vous sont proposées à 20h30. L'accueil s'effectue en respectant le protocole sanitaire du moment, avec la réouverture d'une buvette avec des boissons et des friandises produites localement. L'équipe des bénévoles souhaite s'agrandir car nous manquons de têtes et de bras pour coordonner notre organisation notamment pour l'accueil du projectionniste, la préparation de la salle et la communication. Une assemblée générale sera programmée en janvier ou en février 2022. Notre association

propose toujours à ses adhérents le choix des films pour les deux prochains mois - trois séances en janvier et trois en février - par l'intermédiaire d'une enquête internet « doodle » à compléter.

La longue période du confinement nous a permis de structurer un projet solidaire au bénéfice de l'AFM-Téléthon. En effet, avec l'aimable soutien de Ciné-Plus-en-Limousin, nous avons collecté et mis en vente des centaines d'affiches de cinéma - petites et grandes. L'intégralité des recettes est reversée en fin de chaque année à la coordination départe-



mentale de l'AFM-Téléthon au bénéfice de la recherche sur les myopathies et les maladies rares, et pour le soutien matériel aux familles concernées.

Venez nombreux pour soutenir nos actions ! Pour tout renseignement sur nos activités, 06.87.26.95.25 (Denis) et lecinoch@gmail.com (Anne).

De gauche à droite, Denis Martinie, Gisèle Vernon, Roger Leblanc et Anne Delapierre, membres du conseil d'administration du Cinoch'.



SÉANCE DE CINÉMA ORGANISÉE PAR LE CINOCH' À 20H30

SALLE DES FÊTES DE LA JONCHÈRE

- **Jeudi 10 février Madres Paralelas** (durée 2h)
drame de Pedro Almodóvar
- **Jeudi 24 février Mystère** (durée 1h23)
aventure de Denis Imbert

SALLE POLYVALENTE DE SAINT-SULPICE-LAURIÈRE

- **Jeudi 27 janvier On est fait pour s'entendre** (durée 1h33)
comédie romance de Pascal Elbé
- **Jeudi 17 février West Side Story** (durée 2h37)
comédie musicale drame de Steven Spielberg

Noël à la Jonchère

Dès le début décembre, les personnels techniques, les bénévoles de l'ADAJ et Gérard Prugnaud adjoint au maire ont travaillé d'arrache-pied pour décorer la commune aux couleurs de Noël.

La Foire de Noël a eu lieu le dimanche 19 décembre ; près de 60 exposants ont tenu leurs stands de 9 heures à 18 heures. Les producteurs et les artisans d'art ont permis aux nombreux visiteurs de découvrir des produits locaux et d'effectuer leurs derniers achats de Noël. Le Père Noël a pu discuter avec les enfants et enregistrer leurs commandes !!!

Pour clore cette journée, certes fraîche mais globalement agréable, la municipalité a offert un spectacle son et lumière sur le thème de Noël. Ce feu d'artifice décalé en hiver a satisfait tous les spectateurs qui y ont assisté.

Pendant ce même week-end, les conseillers municipaux ont distribué les colis de Noël à tous les aînés de la commune.

Compte tenu de la crise sanitaire, cette année encore le repas festif de janvier ne sera pas organisé. Le Conseil Municipal a donc décidé de compléter le colis avec une dotation supplémentaire composée de deux bons d'achat de 5 euros à valoir chez les commerçants de La Jonchère et un pot de miel de notre producteur local.



1^{er} prix 2016 « décor floral installé sur la voie publique »

Concours municipal des maisons et des jardins fleuris

Du fait de la crise sanitaire, tous les Conseils départementaux de la Région Nouvelle-Aquitaine ont dû suspendre les concours des maisons fleuries en 2020 et en 2021.

N'ayant pas pu organiser de remise de récompense lors des deux précédentes années, la municipalité de La Jonchère a transmis aux participants de 2019 et de 2020 un diplôme de remerciement en espérant que leur motivation soit intacte pour poursuivre la mise en valeur de notre cadre de vie. Pour 2021, les habitants de La Jonchère ont eu la possibilité de concourir dans toutes les catégories pour le concours municipal. Comme les autres années, le jury composé de trois conseillers municipaux a parcouru les rues de la commune le 20 août. Ce jury a porté un regard bienveillant sur la qualité du fleurissement des arbres et des arbustes, les quantités de variétés, l'harmonie des couleurs, l'entretien des fleurs et la propreté des abords, sur la qualité esthétique des supports (jardinières, suspensions, vasques, contenants ou supports originaux, etc...) et si vous n'avez pas utilisé de produits pesticides pour protéger les sols, les ressources en eau et la bio-

diversité. Pour suivre le protocole sanitaire du moment limitant les regroupements, la municipalité n'a pas organisé de remise officielle de prix à la salle des fêtes comme en 2019. Cependant, les participants seront récompensés par des bons d'achat à valoir à la Pépinière Laranca, 23 avenue de la Gare. De nombreuses autres maisons et jardins méritants ont aussi contribué au fleurissement de notre environnement. Un diplôme attestant des efforts pour embellir notre cadre de vie récompensera ces personnes. Nous les encourageons à s'inscrire pour le concours municipal 2022 (inscription ouverte du 1er au 30 juin 2022).

Résultats du concours municipal des maisons et des jardins fleuris (année 2021) :

- **Catégorie «Maison avec jardin visible de la rue» :** 1. Annie et Laurent Audoux - 2. Simone et Adrien Roudier - 3. ex aequo Marie et Roger Leblanc, Stéphanie et Thierry Hanotel
- **Catégorie «Décor floral installé sur la voie publique» :** 1. Yvette et Lino Tognarini - 2. Liliane et Sylvain Paroton - 3. ex aequo Jean-Luc Richard, Christophe Sellier
- **Catégorie «Balcon ou terrasse» :** 1. ex aequo Michèle Chapoulaud et Raymonde Guerletin - 2. Evelyne et Serge Caceres - 3. ex aequo Ludovic Dos Santos, Alain Duprat



Noël

Malgré le contexte délicat, le Père Noël est venu comme chaque année distribuer des cadeaux à tous les élèves. Il a aussi donné un cadeau pour leurs petits frères et sœurs.

Lydia et tout le personnel ont aussi pu servir le repas de NOËL le jeudi 16 décembre.



ALSH Croc'Loisirs

Toute l'équipe de Croc'Loisirs, vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022 et vous souhaite une année de découvertes et d'émotions. Pour notre part, ce sera une année riche en projets et activités.

Pour les enfants de l'école de La Jonchère Saint Maurice, nous intervenons sur les Temps d'activités périscolaires les lundis (pour les primaires) et les jeudis (pour les maternelles, CP et CE1) en fin de journée.

Cette année, nous intégrons la notion de projet. Chaque groupe d'enfants et son animateur vont découvrir un projet tout au long de la période. Chaque enfant aura dans son parcours: un projet sportif (basket, football, badminton, rugby...) ou des jeux collectifs, un projet artistique (dessin, danse, cirque, musique...), un projet de découverte (sciences, jeux de société, échecs...), un projet citoyen (gestes premiers secours, environnement...). L'enfant devient acteur de ces temps et quand la situation sanitaire nous le permettra, ils pour-

ront choisir leur projet. La finalité de chaque période étant que les enfants évoluent sur un parcours et approfondissent vraiment une activité.

Nous accueillons également les enfants les mercredis. Nous faisons carton plein. L'équipe d'animation apprend à s'adapter au gré des protocoles et de la situation sanitaire pour permettre aux enfants de créer du lien entre toutes les écoles du SIVU.

Nous vous attendons également nombreux pour les vacances de février 2022. Notre thème depuis septembre 2021 est le voyage aux quatre coins de la France.

Alors, si vous avez envie de venir vous amuser, n'hésitez pas à venir profiter avec nous en vous inscrivant via le lien sur le site alshcrocloisirs.toutmoncentre.fr ou sur notre page Facebook.

En avant pour de nouvelles aventures et prenez bien soin de vous et de vos proches.

L'équipe de Croc'Loisirs.



Effectifs

La rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre. Notre école intercommunale accueille 117 élèves résidant dans les communes de La Jonchère-Saint-Maurice, Les Billanges et Saint Léger-la-Montagne.

Ces élèves, dont l'effectif est en légère hausse, sont répartis dans 5 classes.

- Petite (13) et moyenne (12) sections, classe de Mme Anne-Marie Giroux : 25 élèves
- Grande section (8) et CE1 (16), classe de Mme Marion Forgeron : 24 élèves
- Cours Préparatoire CP, classe de Mmes Peggy Bariat et Marion Davrain : 19 élèves
- CE2 (9) et CM1 (14), classe de Mme Nadège Baisnée : 23 élèves
- CM2, classe de Mme Frédérique Boyer et M. Denis Martinie : 26 élèves

Malheureusement, les règles sanitaires viennent toujours perturber l'organisation de la scolarité, de la garderie et de la restauration scolaire.



Service civique

L'aménagement et le fonctionnement de la BCD de l'école (bibliothèque et centre de documentation) reçoivent un sérieux coup de pouce depuis le mois de novembre avec le recrutement d'un service civique en la personne de Théo Jammet pour une période de huit mois.

L'équipe enseignante envisage – si les conditions sanitaires le permettent – une cérémonie d'inauguration en mai ou en juin prochain, avec la participation d'une conteuse dans le cadre du festival « Au bout du conte », spectacle qui pourrait avoir lieu dans notre salle des fêtes. Depuis l'année 2019, c'est un budget de 6 500 euros qui est consacré à l'aménage-

ment de la bibliothèque de l'école. Ce budget concerne l'achat de livres de littérature de jeunesse, de magazines, de livres documentaires, de mobiliers spécifiques (rayonnages à étagères inclinées, bacs à livres, fauteuils, banquettes, tapis, ...), d'un ordinateur, d'un logiciel de gestion « Hibouthèque » et d'une douchette pour l'enregistrement des emprunts et des



hibouthèque
Ma bibliothèque est choisie !

retours. Les trois principaux partenaires sont la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute-Vienne (1 500 euros et contrat Service Civique de 8 mois), l'association des parents d'élèves les Loupiots (3 000 euros) et la municipalité de La Jonchère-Saint-Maurice (2 000 euros).

Point travaux

2022, une année de travaux dense !



Travaux sur le réseau électrique

Renforcement du réseau électrique et enfouissement, c'est le programme de travaux qu'engage ENEDIS sur notre commune.

Il s'agit d'un programme d'investissement de près de 450 000€. Objectif : sécuriser le réseau en assurant la distribution d'électricité moyenne tension sans microcoupure. De plus cette intervention permettra, lors d'événements climatiques, d'éviter des coupures et d'exécuter des délestages afin de minimiser les secteurs privés du courant.

Quatre secteurs du centre bourg sont concernés par ces travaux :

- Gare/rue du Parc,
- Vignau bas/stade/carrefour Tantalie
- Rue du Mas
- Place de l'Église/rue de Limoges.

Pour trois de ces secteurs, les travaux seront jumelés à des travaux d'enfouissement de réseaux : électricité (alimentation des foyers), téléphonique, fibre et éclairage public. L'ensemble des poteaux, bois et béton disparaîtront, de nouveaux candélabres seront implantés, ils bénéficieront d'ampoules à led beaucoup moins énergivores que les ampoules actuelles.

Les travaux d'enfouissement sont exécutés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Energie Haute Vienne

(SEHV), le syndicat finance à 100 % l'enfouissement, la commune quant à elle, finance le réseau d'éclairage public et bénéficie d'une subvention de 50 % émanant du Conseil Départemental.

L'entreprise CONTAMINE est en charge de ces travaux, à la fois pour ENEDIS et le SEHV. Ce choix facilite l'exécution des travaux, permet de simplifier les procédures et les échanges aussi bien avec les élus qu'avec les riverains.

Quelques précisions : l'éclairage public impacté par ces changements concernent les rues suivantes : rue/place de la Gare, rue du Parc, rue des Billanges, rue du Mas, bas de la rue du Stade.

Le coût total de ces travaux financés par le SEHV s'élève à près de 160 000 €.

L'éclairage public à la charge de la commune, quant à lui, représente un coût de 46 304 € HT pour lequel le Conseil Départemental octroie une subvention de 23 152 €.

Lors de la dernière réunion de chantier avec le représentant du SEHV, il a été évoqué la possibilité de rattacher



le secteur des Petites Maisons dans le programme d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public en cours. Cela représente pour ce secteur trois points lumineux. Une proposition sur le positionnement de deux candélabres solaires est envisagée sur une partie de la rue du Mas, ce qui complètera l'éclairage de cette voie sans créer un nouveau réseau filaire.

Un autre secteur est concerné par des travaux d'enfouissement, il s'agit de la rue des Chevailles. A l'origine, seule cette rue était inscrite au programme d'enfouissement de réseau pour 2022.

Ces travaux doivent débuter en ce début d'année. Également confiés à l'entreprise Contamine, cette intervention, outre l'enfouissement, consistera à implanter des candélabres à partir du carrefour avec la départementale 914 jusqu'au bas de la rue à hauteur du N° 17. Ces travaux financés par le SEHV représentent un coût de près de 70 000 €. Pour sa part la commune financera l'éclairage public à hauteur de 17 368 €. ENEDIS profite de ces travaux pour enfouir la ligne aérienne moyenne tension positionnée sur ce secteur.

Travaux sur le réseau d'eau potable

Dans le cadre d'un programme de financement lancé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, cet appel à projet porte sur la résorption des fuites d'eau sur des linéaires de canalisations.

Dans le cadre de son contrat d'affermage, la SAUR, dans les derniers rapports, avait indiqué que sur certains secteurs des fuites récurrentes se produisaient, 3 secteurs avaient été identifiés. Pour la plupart de ces linéaires il s'agit des plus vieilles canalisations présentes depuis plus de 50 ans. Cette démarche, s'inscrit dans la nécessité et la volonté de la préservation de la ressource en eau, enjeu majeur des prochaines décennies. La commune a donc présenté un dossier pour prétendre aux aides de l'agence et a été retenue.

Les secteurs concernés se situent : près de la gare, rue du Parc, au Thibard/La Borie et vers Les Bastilles/ Les Fondelles. Ce sont près de 3000 mètres de canalisations qui seront déposés et reconstruits. A l'issue d'un appel d'offre, l'entreprise Halary a été retenue pour exécuter les travaux. L'enveloppe budgétaire nécessaire pour la réalisation de ces travaux s'élève à 367 094 € HT. La commune bénéficiera de la part de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne d'une subvention de 40 %. Ces travaux débuteront dans les prochaines semaines.

Tarification de l'eau potable :

Depuis plusieurs années nous avons fait le choix de procéder à l'augmentation de la tarification et cela en prévision des besoins en investissement qui seront nécessaires pour moderniser le réseau et répondre aux nouvelles normes. Cela passera également par le renouvellement des équipements nécessaires au traitement, par la rénovation des installations actuelles. Il nous faut anticiper afin de ne pas être obligé d'appliquer une hausse importante pour faire face aux futures échéances issues des investissements.

Pour 2022, la facture hors taxe d'eau potable se présentera ainsi :

Abonnement part communale	33,00 €
Prix du M ³	0,550 €
Abonnement Part SAUR	23,50 €
Prix du M ³	0,951 €

Prix global TTC au 1^{er} janvier 2022 :

Abonnement annuel	59,607 €
Prix du M ³	1,583 €

Assainissement : travaux à venir

La communauté de communes ELAN, compétente pour le service assainissement va engager des travaux sur le réseau de la commune.

Ces travaux devraient débuter au deuxième semestre de cette année. Le réseau concerné se situe le long du plan d'eau, ce dernier part du carrefour Tautaulie et va jusqu'à la rue du Stade. Ce chantier aura la particularité d'être soumis à un traitement particulier du fait de la présence d'amiante dans la composition des canalisations constituant le réseau déposé, ce qui occasionnera un surcoût de près de 20%. Cette première tranche de travaux est estimée à 479 000 €.

Le coût du service assainissement pour l'usager subit une hausse, la commune est également impactée par le versement d'un fonds de concours pour soutenir l'investissement.

Chacun des foyers raccordés au réseau d'assainissement, a pu constater, comme cela avait été annoncé, une nette augmentation du service. (voir article journal communal n°4)

Comme pour la gestion de l'eau, la gestion des réseaux et des installations de traitement des eaux usées nécessite des entretiens et des travaux de mise aux normes engageant des coûts importants. Beaucoup de communes, et la nôtre en faisant partie, ne pratiquaient pas une tarification à la hauteur des engagements qui auraient été nécessaires pour satisfaire aux exigences d'un bon entretien et d'un renouvellement des installations pour être en conformité. Pour notre commune le diagnostic réalisé en 2017, faisait apparaître un besoin d'investissement dans les 10 ans de plus d'un 1,2 million d'euros. L'impact sur chaque foyer aurait été de loin supérieur à ce qu'il sera avec l'exercice de la compétence au niveau intercommunal.

La commune partage l'effort demandé puisqu'elle abondera le budget assainissement de la communauté de communes d'un peu plus de 21 000 €.



DÉMARCHES D'URBANISME en ligne!

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022 : OUVERTURE D'UN SERVICE EN LIGNE POUR VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME !



DEPUIS CHEZ VOUS, CONNECTEZ-VOUS SUR ELAN07.FR RUBRIQUE URBANISME OU SCANNEZ DIRECTEMENT LE QR CODE POUR ACCÉDER A GCOPERMIS.FR !

WWW.ELAN07.FR/URBANISME ou sur le site de votre commune





Travaux sur la voirie :

3 secteurs sont concernés : la rue des Sapins, la rue du Puits et la place de la Gare.

Le calendrier arrêté n'a pu être respecté du fait de la météo de ce début d'automne. A l'issue de la consultation des entreprises de travaux publics l'entreprise PIJASSOU s'est vue attribuer le marché pour les 3 sites.

L'enveloppe de travaux s'élève à 34 672 € pour une estimation initiale de 39 115 €. Ce programme sera accompagné par le Conseil Départemental par le versement d'une subvention à hauteur de 50 % du montant hors taxe.

Réaménagement du « Jardin Du Souvenir » dans le cimetière :

Les travaux de réaménagement ont débuté en fin d'été, l'entreprise locale Jarny Espaces Verts est en charge d'une partie de cet aménagement, mobilier en bois, pose de bordures et bien entendu la végétalisation de l'espace. Malheureusement la météo, là aussi, n'a pas permis la finition de ce chantier. L'entreprise De Andrade n'a pu réaliser le cheminement de l'espace en béton désactivé. Souhaitons une météo favorable pour que ce chantier puisse être terminé et que cet espace soit digne et propice au recueillement.

Cette intervention sera aussi l'occasion pour que soit réalisée la plantation de pinus pinéa le long de la grande allée où seront également positionnés des bancs.

Le coût total des travaux s'élève à 12 246 €, une subvention du Conseil Départemental sera attribuée à hauteur de 40 %.

Commerces et nouvelles activités :

L'INSEE vient de publier les chiffres annuels concernant la population communale pour l'année 2021, ainsi nous constatons que la population de notre commune augmente : 851 en 2021 contre 843 en 2020. Cette tendance confirme ce qui a été relevé depuis 3 ans, une progression de notre population.

Cela prouve l'attractivité et le dynamisme de tous les secteurs, y compris les activités à caractère commercial.

Depuis Juillet dernier, **la boulangerie** a redémarré ; Monsieur Christian Parmentier nous propose ses produits malgré de nombreuses embûches notamment des problèmes personnels qui auraient pu conduire à l'arrêt de l'activité. Il assure sa tâche avec beaucoup d'abnégation toujours à l'écoute de la clientèle, cherchant constamment à améliorer la qualité et à répondre aux exigences de la clientèle pas toujours « tendre ». Nous vous incitons à réserver vos achats de pain et autres préparations dans la boulangerie locale. Tél. 06 40 70 61 06

La **superette VIVAL** a changé de propriétaires, Monsieur et Madame LUET ont repris le flambeau d'un commerce essentiel pour notre commune. Tél. 05 55 39 88 42

Monsieur BENOIT a repris l'activité de taxi de Monsieur Noël sous le nom de **TAXI BENOIT 87**. Il assure tous les transports y compris médicaux assis toutes distances. Pour le joindre : 06 07 21 51 41.

Au Paradis d'OHANA, Institut de beauté, Gaëlle vous attend 31 rue de la Poste. Pour joindre l'institut : tél. 06 02 68 49 06

Monsieur Lionel PENICHON a également ouvert en octobre, rue de la Poste, le **Funérarium des Monts d'Ambazac**. Pour joindre le service funéraire : 05 55 36 07 04

Enfin, Monsieur Julien LATHIERE, **praticien en Hypnose** « Sajece » exerce au 7 rue de la Mairie, espace annexe maison de santé. Pour le joindre : 06 83 93 86 64



Une des raisons de l'attractivité de notre commune repose sur les services, les commerces, les artisans dont disposent les habitants, nous comptons sur vous pour continuer à les faire vivre.

Nous devons poursuivre cette dynamique : travailler maintenant sur la réouverture du bar et compléter l'offre de restauration. Autre projet également en réflexion, l'installation d'une exploitation maraîchère ; cette thématique faisant partie d'une politique plus globale de la communauté de communes ELAN.